

MONTAIGNE ET SHAKESPEARE (1)

Réflexions sur le voyage du Président Vincent AURIOL au Canada, en avril 1951.

par Pierre GUILLAUME

Le voyage du Général de Gaulle au Québec, d'août 1967, et son retentissement bien connu, ont rejeté dans l'ombre la venue au Canada, en avril 1951, du Président Vincent Auriol. Ce voyage fut pourtant la première visite sur le sol canadien d'un chef d'Etat français en exercice (2), et il n'était nullement dénué de signification puisque, comme Henry Mhun l'écrivait dans **Le Monde** (3), il s'agissait là, pour la France, d'un geste qui consacrait le fait que "le Canada a pris une place importante sur l'échiquier de la politique mondiale". Notons cependant que, tout comme pour les passages du Général de Gaulle en 1944, puis plus tard, en 1960, il s'agit d'un complément à des voyages dont l'étape essentielle était Washington.

En 1944 et en 1951, les chefs d'Etat français ne viennent au Canada qu'après être passés aux Etats-Unis. En 1960, le Général de Gaulle commence par le Canada, avant de consacrer, par la force des choses, au seul Québec, son voyage en 1967. Les itinéraires mêmes des Présidents français reflètent les dispositions bien différentes qui les animaient, lorsqu'ils touchèrent, tour à tour, le sol canadien.

Le séjour au Canada du Président Auriol avait eu pour prémisses le passage à Paris, les 13 et 14 janvier 1951, de Louis Saint-Laurent, premier Ministre canadien, revenant de Londres, où il avait joué un rôle important à la Conférence des Premiers Ministres du Commonwealth. Parti de France par bateau le 20 mars, Vincent Auriol était arrivé à New York le 28. Le 29 il était à Washington, où il devait séjourner jusqu'au 2 avril, en faisant des pèlerinages rituels à Annapolis et Mount Vernon. Il se rend ensuite à New York, où il visite notamment le siège des Nations Unies et l'Université Columbia, ainsi qu'à l'extérieur West Point. C'est ainsi après 7 jours passés aux Etats-Unis que le Président vient en consacrer près de 5 au Canada (4). L'itinéraire de Vincent Auriol y est le suivant : arrivé le 5 avril en fin de matinée à Ottawa, il y est reçu à déjeuner par le Gouverneur Général. Il se rend ensuite au Parlement et, le soir, il reçoit à l'ambassade de France. Le lendemain, 6 avril, il gagne Toronto, où il visite le parlement provincial, avant d'être reçu à déjeuner

par le Lieutenant-Gouverneur. Regagnant ensuite Ottawa, il dîne chez le Premier Ministre. Dans la nuit du 6 au 7, son train spécial l'amène à Québec. Après s'être rendu au monument aux morts, il déjeune chez le Lieutenant Gouverneur, il visite l'Université Laval, puis est reçu à dîner par le gouvernement de la Province. Le dimanche 8 avril, il suit l'office à la basilique puis gagne, par le train, Montréal, où, dans l'après-midi, il visite successivement l'Université de Montréal, le Collège Stanislas, l'Université Mc Gill. Après qu'il a reçu la colonie française et les personnalités montréalaises, un dîner lui est offert par Elie de Beauregard, Orateur du Sénat du Canada. Le lendemain, Vincent Auriol prend l'avion pour la France.

C'est sur la volonté expresse du Président que ce voyage avait été ainsi soigneusement tracé et minuté. Maurice Ferro écrit dans *Le Monde* (5) : "Québec samedi et Montréal dimanche constituent les deux dernières étapes d'un voyage "équilibré". Le chef de l'Etat avait en effet personnellement demandé à se rendre au Canada britannique. L'harmonie la plus parfaite ne règne pas toujours entre les Canadiens d'origines différentes, et la visite de Toronto signifie que, pour la France, le Canada est un et indivisible". Tout est en nuances subtiles. Vincent Auriol se rendant d'abord en Ontario, consacre à cette Province un peu moins de temps qu'au Québec. Il va certes à Toronto avant de se rendre à Québec, comme le lui impose la géographie, mais il passe la nuit dans cette dernière ville. Là il est chez des amis, ici, chez des parents. Le discours tenu par le Président de la République pendant ces 5 jours, et les réponses qu'il suscite chez ses interlocuteurs, expriment de la façon la plus explicite les intentions du chef de l'Etat.

* * *

Tout comme aux Etats-Unis, Vincent Auriol entend d'abord proposer une nouvelle image de la France, faire oublier la France vaincue de 1940, la France assistée de l'immédiat après-guerre. La France, affirme-t-il, est d'abord un pays fiable, une nation dont on peut voir à nouveau l'avenir avec confiance. C'est certes, un pays "par deux fois dévasté et ruiné" (6), mais c'est parce "qu'elle est la première sur la route des invasions et des combats"(7), et elle n'en a que plus de mérite à assumer les charges de sa reconstruction et de son rééquipement, tout en prenant sa part du réarmement du monde libre (8). Ce faisant, la France n'entend nullement nier sa dette. Les sacrifices canadiens à Vimy en 1917, à Dieppe en 1942, ne sont pas oubliés (9), pas plus que la générosité amé-

ricaine de l'après-guerre. La France, dit Vincent Auriol, "ne s'est pas découragée. Elle s'est remise au travail après la catastrophe, dans les usines et dans les champs" (10), et il s'insurge : "il n'est pas vrai que la France soit lasse ou frivole" (11). Il cherche même à minimiser, sinon à justifier, ce qui choquait au plus haut point un peuple de tradition politique britannique, l'instabilité ministérielle et institutionnelle : "il y a sans doute des crises ministérielles, mais elles sont vite résolues, et l'accord se fait toujours sur l'essentiel, qui est la défense de la paix et de la liberté" (12). Il dit encore : "et vous viendrez dire après cela qu'il n'y a pas de stabilité ministérielle ! Bien entendu, nous changeons, ce n'est pas d'aujourd'hui : notre pays est habitué à la fantaisie . . . mais il est sérieux" (13). La conclusion est que la France est toujours digne de sa mission et "continue à vouloir défendre le domaine de la civilisation qui est le sien" (14). Il faut donc faire confiance à la France ; "vous pouvez avoir confiance en la France", dit Vincent Auriol aux étudiants de l'Université Laval, "je vous demande de ne pas douter de la France", déclare-t-il à ceux de Montréal, et cet appel s'adresse à tous les Canadiens, car l'ultime ambition de la France est d'offrir les bienfaits de sa civilisation à tous les hommes, en oubliant les vaines querelles du passé.

Illustrant cet appel à croire en la France, qui prend souvent des accents pathétiques, Vincent Auriol justifie les grandes décisions politiques de son pays et il s'attache à en dégager la portée. Canadiens comme Américains reprochent volontiers à la France son passé colonial et ses méthodes impérialistes. C'est ce qui amène Vincent Auriol à proclamer : "qu'on examine aussi l'œuvre de la France dans ses territoires d'outre-mer, jusque dans la brousse de l'Afrique Noire, où ses gouverneurs, ses administrateurs, ses fonctionnaires, ses chefs d'entreprises, ses professeurs, ses instituteurs, ses savants, ses missionnaires, ouvrent les routes, développent la production, améliorent le niveau de vie des populations, élèvent les esprits et ce n'est pas sans émotion que j'évoque ces dévoués médecins et ces admirables sœurs de charité que j'ai vus, à Bamako, ensemble combattre la lèpre et se pencher sur la douleur de ces pauvres Noirs, qui, sans eux, seraient abandonnés à la maladie et à la mort" (15). Ce texte, loin d'être empreint de préoccupations émancipatrices, est l'affirmation, tant de fois répétée à l'époque, y compris de la Conférence à Brazzaville en 1944, de la mission civilisatrice de la France. On peut noter que, dans la conception française, l'administration occupant le premier rang, est la première évoquée dans le discours. On remarque aussi la place faite par Vincent Auriol aux missionnaires et aux sœurs de charité. Mal placé pour affirmer devant les Québécois que la France reste fidèle à sa tradition chrétienne en métropole, Vincent

Auriol ne manque pas d'affirmer le rôle de celle-ci dans l'Union Française. Les Québécois ont une vocation missionnaire propre qui doit leur permettre de comprendre l'œuvre de la France.

Nos alliés nord-américains, ou même britanniques, ont mal compris en 1946, que la France s'engageât dans la guerre d'Indochine. Le conflit coréen rend, en 1951, sa position diplomatique beaucoup plus confortable, et Vincent Auriol, ne manque pas de souligner que, loin de mener un combat colonialiste d'arrière garde, la France se trouve une fois de plus aux avant postes dans une bataille pour la liberté et qu'elle y côtoie un Canada qui a décidé l'envoi de troupes en Corée ; c'est avec une certaine âpreté dans le ton qu'il déclare: "il n'est pas de plus émouvant témoignage de notre résolution, que l'héroïsme de nos soldats qui se battent en Corée au service des Nations Unies, et depuis plus de quatre ans en Indochine où, l'on veut bien reconnaître maintenant, après bien des injustices, qu'ils ne défendent aucun intérêt égoïste, mais l'indépendance que la France a donnée aux jeunes Etats du Vietnam, du Cambodge et du Laos, et qu'ils montent la garde aux portes du Sud-est asiatique" (16). Ailleurs, il dit également: "et aujourd'hui nos combattants d'Indochine et de Corée sont dignes de leurs aînés" (17).

Flanqué de Robert Schuman, dont il ne manque pas de souligner au Québec, l'attachement à la foi et aux traditions chrétiennes (18), Vincent Auriol affirme que le rôle de la France ne se limite pas à une action sur le front asiatique, mais qu'elle englobe la construction de l'Europe, dont elle est, à l'en croire, le principal artisan. L'Europe dont il s'agit est tout à la fois militaire, économique et politique. Vincent Auriol l'évoque en ces termes : "C'est pour la défense commune, mais c'est aussi pour la prospérité commune que la France s'efforce de créer l'Europe, d'en faire une fédération cohérente et jeune."

Sur le plan militaire, l'armée européenne, qui s'intégrera dans l'ensemble atlantique, est le premier maillon de sécurité collective.

Sur le plan économique et social, la libre association des forces de production, dont le plan Schuman est le premier échelon, doit organiser la prospérité collective.

Sur le plan politique, enfin, le conseil des ministres européens et l'assemblée de Strasbourg sont l'ébauche d'une unité fédérative à laquelle nous voulons donner force et efficacité (19). Ce thème européen apparaît sans cesse dans le discours présidentiel, tant à Ottawa (20) qu'à Montréal (21).

Vincent Auriol s'attache donc, au Canada comme aux Etats-Unis, à imposer l'idée que la France, grâce à ses efforts internes de redressement, est redevenue un acteur à part entière sur la scène internationale. Il affirme que la France, loin d'être une nation usée méditant sur un passé de grandeur révolu, est capable d'initiatives novatrices. Il en conclut que la France vit en harmonie profonde avec le Canada, dont elle apprécie l'aide constante et chez qui elle trouve un modèle. Les autres éléments du discours présidentiel s'ordonnent en effet autour de l'image que se fait Vincent Auriol du Canada.

Le Canada est tout d'abord un ami généreux et fidèle de la France. A Ottawa comme à Toronto et à Québec, Vincent Auriol salue la mémoire des soldats canadiens morts en France, en fleurissant les monuments aux morts. Tenu d'assister à l'office dominical, le Président en fait une cérémonie commémorative des deux guerres mondiales (22). Exprimant ainsi sa "gratitude pour tout ce que le peuple canadien a fait pour notre libération, et aussi pour cette inépuisable générosité que, sous l'impulsion d'œuvres nationales ou privées, il nous a prodiguée pour soulager les misères de notre peuple, épuisé par la guerre et par une longue et atroce oppression" (23), Vincent Auriol s'attache aussi à souligner le rôle joué par le Canada pour permettre à la France de retrouver sa place dans les instances internationales. Il déclare au Premier Ministre : "vous avez été au premier rang de ceux qui ont affirmé leur confiance dans le destin de la France, au moment où elle traversait de tragiques épreuves, et vous avez été son éloquent avocat le jour où, à San Francisco, son rôle de grande puissance fut de nouveau consacré" (24). Vincent Auriol associe ici dans un même hommage M. Pearson et M. Saint-Laurent, un Anglophone et un Francophone. Il attribue également au Canada un rôle décisif dans la constitution de l'O.T.A.N. et le renforcement de l'Alliance Atlantique, en disant : "c'est avec soulagement que nous avons salué la conclusion, entre les nations riveraines de l'Atlantique nord, en grande partie sous la clairvoyante initiative des hommes d'Etat canadiens, d'un pacte qui, ratifié par le vote unanime de votre parlement, a établi un lien puissant entre l'Europe et l'Amérique, entre tous les peuples unis par une même civilisation, et par un égal souci de la protéger et de la défendre" (25).

Allié irréprochable de la France, le Canada est aussi pour elle et pour l'Europe un modèle, et c'est là l'autre thème majeur du discours présidentiel. Dès son premier discours, Vincent Auriol déclare que le Canada est "la vivante, éclatante et impérissable incarnation" (26) de la coopération des peuples. Il salue "cette vigoureuse nation canadienne, la

plus belle expression, variée mais une , du génie des deux races" (27), qu'il dit héritière de Montaigne et de Shakespeare. Il sent battre, dit-il, "le cœur du Canada tout entier" (28), car "vous avez, dans le respect mutuel entre adversaires de la veille, sagement oublié les rivalités de jadis. Vous vous êtes associés dans le culte d'un idéal commun. Selon la parole d'un de vos hommes d'Etat, l'esprit et la pratique de la tolérance contribuent puissamment à l'unité nationale" (29). Le Président ne tient pas, au Québec, un discours différent. A Montréal, il exalte l'union des Canadiens d'origine française et des Canadiens d'origine anglaise, et il dit leur chance d'être à la fois les héritiers de Montaigne et de Shakespeare (30). Dans son dernier discours, Vincent Auriol dit son espoir pour l'avenir de la nation canadienne : "vos deux grandes universités, de génie différent, sont toutes deux des sources de savoir et de pensée d'une même et éclatante civilisation. C'est là que, grâce aux apports jeunes et vigoureux de deux grandes races, une âme vraiment canadienne s'est formée", et il ajoute : "dans cette ville, habitée surtout par les Canadiens de langue française, et où les langues anglaise et française également parlées témoignent d'une si forte fraternité, je m'adresse aux Canadiens de langue anglaise pour leur dire, sans crainte de voir se dresser devant moi l'ombre et la protestation de Vaudreuil : nous avons combattu dans bien des guerres, mais nous sommes réunis dans la foi profonde d'un idéal commun que, plus peut-être que nul autre, personnifie aujourd'hui le Canada" (31).

Un thème dérivé du précédent, dans le discours présidentiel, est en effet que le Canada est un modèle pour une Europe qui cherche à surmonter ses divisions historiques. Exprimée dès les premiers discours d'Ottawa, cette idée se dégage plus nettement encore des dernières interventions du Président à Montréal, où il déclare : "ce que la France et la Grande-Bretagne accomplissent en Europe, vous le faites, vous, sur le plan nord-américain" (32), et où il évoque enfin "cette humanité nouvelle, préfigurée par le Canada" (33), une humanité débarrassée de toutes les vaines querelles du passé.

Vincent Auriol en arrive ainsi à donner du Canada, par touches successives, une image d'une parfaite clarté, et qui s'exprime notamment en ces termes : "hommes qui avez compris que l'association est une loi du développement des sociétés, . . . cette idée, vous l'avez étendue dans le domaine international" (34). Pour avoir su ainsi forger une nation en surmontant ses antagonismes internes, le Canada, dit Vincent Auriol, a vocation pour être l'un des grands artisans de la paix mondiale.

Le discours présidentiel était trop flatteur pour susciter au Canada anglais d'autres réactions que d'approbation. Au Québec il est beaucoup moins contredit que complété. Les interlocuteurs de Vincent Auriol ne manquent pas une occasion d'affirmer, comme il les y incite constamment, l'unité canadienne. On évoque la fidélité des Canadiens Français au Commonwealth ; c'est le Lieutenant-Gouverneur de l'Ontario qui déclare : "au temps lointain où notre peuple prit la détermination de s'unir à la Grande-Bretagne, pour former ce qui est devenu depuis un grand commonwealth de fraternité nationale et internationale, nul citoyen ne fut plus loyal et persévérant que celui qui portait au delà des mers le langage et la foi de la France (35). Louis Saint-Laurent souhaite à son hôte la bienvenue "au nom de tous ceux qui, de l'océan atlantique à l'océan pacifique, forment maintenant un peuple qu'unissent des aspirations nationales communes", et il est heureux de le faire dans un lieu où "s'affirme chaque jour l'unité de notre population" (36). Pour symboliser avec éclat le fait que le Président français est l'hôte du Canada tout entier, le Premier Ministre, après avoir rappelé que "toute l'étendue de notre vaste pays est parsemée de noms français", annonce que le nom de Vincent Auriol est donné à une montagne du Yukon, qui culmine à 2500 mètres, dans la chaîne Kluane (37). Vincent Auriol partage cet honneur avec un seul autre étranger, le Général Eisenhower. Les dirigeants canadiens, par delà l'unité, affirment la personnalité canadienne, qu'ils définissent par la dualité de l'héritage, français et anglais. C'est un thème qui est repris à Québec par Mgr Vendri, recteur de l'Université Laval, qui déclare "que la grande ambition de cette université (est de) mettre la culture française au service de la civilisation canadienne" (38). Vincent Auriol ne pouvait donc avoir, en 1951, conscience de trahir un nationalisme québécois puisque les porte-paroles les plus autorisés des Canadiens français faisaient écho à des propos entendus à Ottawa ou à Toronto.

Si le discours présidentiel suscite des réserves au Québec, c'est parce qu'il ne fait pas une place assez grande à un héritage catholique dont la France de 1951 est jugée bien indigne. Les comptes rendus du voyage montrent le Président socialiste, et donc laïque, de la France entouré, tant à Montréal qu'à Québec, d'une nuée de soutanes. On obtient de lui qu'il inaugure une statue de Jeanne d'Arc, sainte plus en honneur sous le régime de Vichy que sous la Quatrième République, et dont la glorification ne pouvait guère séduire les hôtes anglophones du Président. L'assistance à la messe, qui lui est imposée pour son dimanche québécois, tient quelque peu du traquenard. Le Premier Ministre québécois, Maurice Duplessis, dont le rôle, dans la réception du Président, est plus que discret,

ne manque pas, dans sa seule intervention, de rendre hommage au clergé (39). Mgr Roy, archevêque de Québec, va plus loin, en affirmant que "rien ne peut mieux assurer la grandeur de la France que les fortes vertus chrétiennes dont elle a tant de fois donné l'exemple" (40). S'ils ne rejettent pas la vision que Vincent Auriol propose du Canada, les dirigeants québécois laissent donc clairement entendre qu'il n'incarne pas une France qui est pleinement de leur goût. Acceptant ainsi dans leur ensemble tous les éloges que Vincent Auriol fait du Canada, ses interlocuteurs lui confirment également qu'ils partagent ses vues sur les relations internationales. Saint-Laurent, fidèle à son rôle de médiateur, affirme que "le Canada est le meilleur témoignage - un témoignage permanent et historique - des vues pacifiques des Etats-Unis" (41). Il se fait donc le garant du grand pays voisin devant un visiteur français quelque peu suspicieux. Champion de l'unité de son peuple et des peuples, Saint-Laurent apporte sa caution enthousiaste à l'action européenne de la France; "nous accordons tout notre appui, dit-il, aux idées généreuses d'unité européenne dont M. Schuman s'est fait le champion, et qu'il développe avec vision et constance" (42). Notons que le Premier Ministre se garde, par contre, de porter tout jugement sur l'affaire indochinoise, tout comme, a fortiori sur l'action coloniale de la France, de peur, sans aucun doute, d'éveiller des échos discordants dans le Commonwealth.

Ainsi apparaît-il que l'éloge permanent du Canada que l'on trouve dans le discours de Vincent Auriol flatte tout autant les oreilles officielles francophones qu'anglophones. L'heure n'est pas encore venue où un nouveau nationalisme franco-canadien pourra demander à la France sa caution. L'évocation des réactions du public, au passage du Président français, font cependant, et tout naturellement, apparaître une certaine distance entre les sentiments affirmés dans le discours officiel et les réactions populaires.

* * *

Le discours canadien de Vincent Auriol répond moins à une idée a priori du Canada que se serait faite le Président, qu'à la vision de ce pays la mieux adaptée aux exigences du moment, telles qu'elles étaient ressenties par la France. En d'autres termes, c'est moins une peinture réaliste du Canada qu'il faut rechercher dans ces textes qu'une projection de ce qu'aurait dû être le Canada pour répondre au mieux aux besoins français de 1951. Le discours politique de Vincent Auriol s'éclaire donc d'abord par la nature des problèmes auxquels il se trouve confronté comme chef de l'Etat français.

Le mois d'avril 1951 est marqué par l'une des crises les plus aiguës de l'après-guerre. La guerre de Corée est engagée depuis 9 mois ; le Général Mac Arthur semble échapper au contrôle des autorités civiles américaines et se déclare prêt à porter la guerre en Chine. C'est pendant le voyage de Vincent Auriol que le Président Truman prend la décision de le destituer. Les alliés des Etats-Unis, et parmi eux la France et le Canada, étaient partisans de la modération ; Vincent Auriol se flatte d'avoir été pour quelque chose dans l'attitude d'Harry Truman (43). C'est bien comme un élément modérateur que la France, qui se juge en première ligne en Europe, voit le Canada. Vincent Auriol écrit : "sur l'affaire coréenne, Schuman, Pearson et Saint-Laurent ont étudié une possibilité d'action pacifique" (44). Pour la France, deux problèmes primordiaux sont intimement liés à l'évolution du conflit coréen, et plus généralement de la guerre froide : l'aide à attendre des membres de l'Alliance Atlantique dans la guerre d'Indochine, la réinsertion de l'Allemagne dans le dispositif militaire et politique occidental. Sur ces deux points, le rôle du Canada est jugé essentiel par la diplomatie française. Traduisant le point de vue officiel, H. Mhun écrit : "non seulement la Confédération est appelée à concilier souvent les points de vue américain et anglais, mais elle prend de plus en plus d'importance sur l'échiquier mondial" (45). Louis Saint-Laurent est dépeint comme "l'un des principaux promoteurs d'une solidarité agissante entre l'Amérique, le Commonwealth et l'Europe Occidentale" (46).

Ce rôle de conciliation est nécessaire car les Etats-Unis sont soupçonnés de vouloir sacrifier les intérêts de la France à un réarmement accéléré de l'Allemagne (47). Sur ce point, on sait les positions canadiennes proches de celles d'une Grande-Bretagne également hostile au réarmement allemand. Se défiant des initiatives des Etats-Unis en Europe, la France suspecte également les intentions de l'Angleterre en Extrême-orient. Vincent Auriol se déclare très choqué que la Grande-Bretagne ait envisagé la constitution d'une commission internationale, chargée d'examiner les problèmes d'Extrême-orient, et comprenant avec elle, la Chine communiste, la Russie et les Etats-Unis, à l'exclusion de la France (48). Par contre, on accueille fort bien à Paris l'idée d'une mission de conciliation en Chine, menée par l'Iran, l'Inde et le Canada, mais qui, malheureusement, échoue (49).

Il est donc évident que la France attend du Canada une protection face à ses propres alliés anglais et américain. Membre le plus fragile de l'Alliance Atlantique, la France demande au Canada de lui prêter sa voix pour se faire parfaitement entendre tant à Londres qu'à Washington,

en un temps où elle fait elle-même de gros efforts pour reprendre en main son destin. 1951 est en effet en Indochine l'année De Lattre de Tassigny, qui reprend l'initiative sur le terrain et arrête pour un temps les désastres. 1951 est aussi l'année de lancement de l'édification européenne. Dès octobre 1950, René Pleven annonce un plan d'armée européenne, qu'il vient présenter aux Etats-Unis et au Canada en janvier 1951. C'est en avril 1950 que Robert Schuman lance l'idée du "Pool Charbon-Acier", qui aboutit à la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, le 18 avril 1951. Le Président français ne vient donc pas au Canada en quémandeur. Si la France rejette certaines initiatives alliées, elle prouve également qu'elle est désormais capable de faire des contre-propositions très concrètes. Le voyage de Vincent Auriol en Amérique intervient donc en un temps où la France a retrouvé, sinon un crédit, du moins une crédibilité internationale certaine. Le rôle du Président est d'en convaincre ses interlocuteurs, et nous avons vu que c'est bien là l'un des thèmes essentiels de son discours canadien. Le voyage de Vincent Auriol s'insère donc étroitement dans un jeu international extrêmement tendu. Il ne peut et ne veut voir le Canada que comme un nouvel acteur dont il faut capter les sympathies. Vincent Auriol ne peut être qu'embarrassé par toute incitation à faire jouer une quelconque solidarité francophone, alors que ce dont la France a besoin, c'est d'un Canada fort, donc uni. C'est ainsi que s'explique notamment son attitude face à la population québécoise.

* * *

Vincent Auriol, nous l'avons dit, était soucieux, avant tout, de "l'équilibre" de son voyage, et il est d'autant plus désireux de ménager les Anglophones que l'opinion, en France, n'est guère favorable aux Québécois. Ne sont-ils pas, notamment les seuls à se laisser tenter par l'isolationnisme ? (50) On se souvient donc en France du double refus québécois de la conscription, alors que l'ex-"mère-patrie" était au plus mal. Dans l'image que la presse française donne du Québec, on trouve soulignée la distance qui sépare la France de la IV^e République du régime de Maurice Duplessis. Ainsi peut-on lire : "Dans un pays où religion et nation se confondent parce que catholicisme et langage ont conjointement entretenu coutumes et traditions, à commencer par le souvenir et le culte français, la philosophie politique et sociale de la IV^e République se situe bien en marge des principes officiellement admis. Le parti nationaliste de M. Maurice Duplessis, Premier Ministre de la Province peut-être

plus conservateur et isolationniste que l'extrême droite du parti républicain des Etats-Unis, voire même les libéraux, auraient préféré, eux tous, dont l'emblème est encore la fleur de lys, recevoir un Roi de France plutôt qu'un Président de la République" (51).

Ces préjugés sont ceux de Vincent Auriol, et ils ne peuvent que se trouver confirmés par un certain nombre d'attitudes des dirigeants québécois qui, s'adressant à un Président socialiste, sont autant, nous l'avons vu, de menues provocations. Vincent Auriol réagit dans l'ensemble avec humour, parfois avec humeur. Il échappe au piège de la messe dominicale en demandant qu'elle soit "un service religieux à la cathédrale pour associer la mémoire des morts français et canadiens morts pour la France", ce qui lui permet d'y assister dignement, et sans trouble de conscience : "nous sommes restés debout tout le temps", écrit-il (52). Rejetant les distinctions faites par l'archevêque entre la vieille et la nouvelle France, il le fait avec fermeté ; "je lui ai répondu, dit le Président, il n'y a pas de nouvelle ni d'ancienne France, il y a la France, la France qui, à travers les siècles, a toujours défendu la liberté" (53). Son coup d'éclat a été de faire, au Collège Stanislas, devant le Maire de Montréal jugé "plutôt nazi" (54), un discours sur Jaurès et sa définition du courage. " La page du courage a été acclamée, Jaurès a été applaudi" (55), commente le Président, ainsi vengé d'avoir eu à inaugurer une statue de Jeanne d'Arc.

Si l'attitude des autorités québécoises, toujours très courtoise a cependant été nuancée, il n'en a pas été de même de l'accueil de la rue. Celui-ci a été un peu préparé. Camille Houde, Maire de Montréal, a décrété les 8 et 9 avril "journées de la France", et a demandé à ses concitoyens de manifester " leur estime pour la France en pavoisant leur demeure et en allant acclamer le Président Auriol" (56). Point n'était besoin de ces incitations officielles pour susciter un enthousiasme populaire qui a profondément ému les Français. A Montréal même, Robert Schuman avoue: "je ne veux, en aucune sorte, diminuer ce que nous avons vécu les autres jours, mais Montréal a été vraiment royale dans cette manifestation de l'amitié. De tout cœur, merci" (57). A son retour à Orly, Vincent Auriol commente l'accueil qui lui a été fait "notamment à Montréal, où ce fut un délire d'affection pour notre pays" (58). Dans son **Journal**, il est plus explicite : "l'accueil dans les rues a été fou, c'était "vive la France" constamment, et j'ai dû beaucoup parler de la Grande-Bretagne" (59). Touché, certes, par cet enthousiasme, Vincent Auriol, loin d'y céder, s'est donc efforcé d'en limiter au maximum la portée, d'empêcher qu'il jette la moindre ombre sur ses relations avec Ottawa, et

il est frappant de voir le Président, non seulement porter un toast à "Sa Majesté le Roi George VI" en toutes occasions, aussi bien à Montréal et à Québec qu'à Toronto et à Ottawa, mais encore adresser un message au souverain lors de son passage dans le ciel britannique. Il note avec satisfaction "vous savez que le Roi a très gentiment répondu à mon message" (60). L'abbé Thellier de Ponchevielle avait écrit dans **La Croix** : "dans les acclamations des Canadiens français, il percevra, mieux que partout ailleurs, une note vibrante, l'accent du cœur" (61). Il en fut bien ainsi, mais ce n'étaient pas des retrouvailles avec les Québécois que Vincent Auriol allait célébrer au Canada.

Enthousiasme de la rue au Québec, prudence des autorités, ce sont là des attitudes qui contrastent avec celles du Canada anglais. Là, s'affirme l'affinité profonde qui existe, en matière de politique internationale, entre Louis Saint-Laurent, L.B. Pearson d'une part, Vincent Auriol et Robert Schuman d'autre part. Il y a également unanimité de réaction favorable dans la presse. H. Mhun écrit: "c'est en vain que l'on chercherait une note discordante dans la presse de langue française et de langue anglaise. Qu'ils soient libéraux, conservateurs, socialistes ou nationalistes québécois, qu'ils soient de la Nouvelle France, de l'Ouest ou de l'Ontario, tous les journaux accueillent le Président Auriol et sa suite avec beaucoup de sympathie et sans réserve. C'est l'occasion pour eux de mettre en relief les relations cordiales qui ont toujours existé entre Ottawa et Paris, et l'amitié pour la France des deux derniers chefs d'Etat canadiens, Mackenzie King et Saint-Laurent, l'un Anglo-Canadien et l'autre Canadien français. La France n'a pas d'ennemi au Canada" (62).

A son arrivée à Ottawa, capitale fédérale habituée à accueillir les personnalités, et ville où la population francophone est nombreuse, l'accueil fait par le public à Vincent Auriol fut chaleureux, mais organisé de façon un peu rituelle, et ce sont 700 vétérans des deux guerres, et 3000 enfants des écoles qui attendirent le Président, tandis que "les fonctionnaires avaient eu congé pour permettre à tous de voir le Président" (63). A Toronto, où de semblables précautions n'avaient pas été prises, la réception populaire fut plus discrète. On peut lire : "Toronto, ville industrielle, n'avait, à l'heure matinale où le Président fit le tour de la ville, que peu de monde dans ses quartiers résidentiels, mais plus tard, la foule se pressait devant le Parlement, devant l'Hôtel de Ville, le Monument aux Morts et tout au long de Bay Street" (64). On ne saurait dire en termes plus mesurés que Vincent Auriol n'avait pas remué les foules. C'est donc dans des atmosphères fort différentes

que le Président parcourut l'Ontario d'une part, le Québec d'autre part. Il y eut bien deux accueils.

Ce n'est qu'au Québec que le passage de Vincent Auriol suscita d'une part un certain examen de conscience, d'autre part des prises de position touchant à la politique intérieure française. Pour les Québécois, recevoir le Président de la République crée l'occasion de repenser leurs relations avec la France, toujours lourdes d'ambiguïtés. Gérard Filion les évoque en ces termes : "du côté des Canadiens, il existe un sentiment d'infériorité nettement déplacé . . . du côté des Français, il existe souvent une ignorance crasse vis-à-vis du Canada, des Canadiens, et plus particulièrement des Canadiens français . . . Cette visite du Président de la République française est pour nous une grande chose. **Elle est d'autant plus agréable qu'elle ne paraît pas se faire sous le signe de l'intérêt ou de la propagande** " (65). Il y a donc là appel sans complaisance à prendre conscience d'une personnalité canadienne française, qui exclut toute sujétion à la France, ce qui n'exclut pas que l'intérêt de la France pour le Canada français, dont témoigne la visite présidentielle soit un encouragement, pour les Québécois, à s'affirmer en tant que tels. Omer Héroux écrit qu'elle est une incitation à "la fidélité française et à la volonté de durer" (66).

La visite de Vincent Auriol est aussi, pour certains milieux québécois, l'occasion de ranimer des querelles, d'aviver des rancœurs. L'affaire pendante du moment entre Paris et Québec est l'extradition du Comte de Bernonville, ancien intendant de la police de Vichy, réfugié au Canada (67). L'opinion québécoise, comme le rappelle **Le Devoir** (68), est très hostile à ce qu'on livre le personnage, condamné à mort par la justice française. La présence de Vincent Auriol au Canada incite aussi à l'évocation de la menace que l'on voit peser sur le catholicisme français. Dans un compte rendu de l'assemblée de l'épiscopat français, on rappelle combien est "douloureuse" en France la "question scolaire" (69). S'il est vrai que le problème de l'École libre est, en 1951, au cœur du débat politique, celle-ci est bien loin d'être en position de victime, puisque le vote des lois Marie et Barangé, en septembre 1951, lui apportera des avantages fort substantiels. Enfin, dans le train qui l'emmène de Québec à Montréal, le Président est saisi d'une pétition émanant du **Comité de Maisonneuve**, qui a rassemblé 12400 signatures en faveur de la grâce du Maréchal Pétain. Le texte en est sans indulgence pour les pouvoirs publics français : "en invoquant la justice et la liberté, vous venez prêcher l'union en face d'un grave danger ! Vous manquez de force pour le faire, quand vos prisons regorgent de détenus politiques. Pour que nous puis-

sions conserver notre entier respect et notre entière affection à la France, ouvrez les portes de vos prisons ! Réhabilitez le Maréchal, glorieux vainqueur de Verdun !" (70).

On est loin ici de la courtoisie quelque peu indifférente du Canada anglais. Les Québécois ont indéniablement une passion pour la France, mais ils ne la traduisent pas que par des cris d'enthousiasme. Les "cousins" se retrouvent, certes, mais non sans se jeter à la face quelques histoires de famille.

La visite de Louis Saint-Laurent à Paris, et le voyage de Vincent Auriol, ne suscitèrent, en France que des échos fort limités. Parlant de son hôte, le Président note, sans autre commentaire "retenu à déjeuner le Premier Ministre canadien Saint-Laurent" (71). La presse française, comme nous l'avons déjà indiqué, fait une place assez large à cette visite, mais nous croyons pouvoir souscrire à ce que dit P. de Grand-Pré, correspondant du **Devoir** à Paris. Sous le titre "L'accueil chaleureux fait par la capitale française à notre Premier Ministre", il écrit : "Une part de cette faveur s'adresse, sans le moindre doute, aux tendances modérées et sages en matière internationale manifestées à Londres par notre Premier Ministre" (72). C'est certainement moins l'homme qui incarne un Canada que l'on ne connaît guère qui est salué à Paris, que l'acteur international dont le jeu sert les desseins de la France. Faisant une rapide revue de presse, P. de Grand-Pré s'en convainc, en constatant que seuls les journaux qui mettent leurs espoirs dans l'Alliance Atlantique, **Le Figaro**, **La Croix** lui sont favorables, tandis que des journaux de gauche comme **Combat** et **Franc Tireur** sont plus réticents et que **L'Humanité** est muette.

C'est aussi sur la communauté de vue en matière internationale que la presse française met l'accent après le voyage de Vincent Auriol. Elle ne montre aucun intérêt particulier pour le Canada et elle n'attribue à la France aucune responsabilité spécifique vis-à-vis des Canadiens français. Les adversaires de l'Alliance Atlantique ont, au fond, la même interprétation que ses partisans. Au nom des Gaullistes, Gaston Palewski dénonce dans le voyage américain et canadien du Président "la suprême manœuvre publicitaire du régime tendant à faire admettre la démission de la France, notamment en Méditerranée" (73).

* * *

Seize ans après ce voyage marqué d'un respect aussi scrupuleux qu'intéressé de la souveraineté fédérale, le Général de Gaulle allait inter-

venir avec l'éclat que l'on sait dans la vie politique interne du Canada. Il est évident que la perception qu'ont du Canada et des Canadiens Vincent Auriol d'une part, Charles de Gaulle d'autre part, sont radicalement différentes. Tous deux ont, dans leurs mémoires, laissé des commentaires de leurs attitudes. Celui de Vincent Auriol est aussi simpliste que succinct ; les Canadiens, français ou anglais, lui sont restés profondément étrangers. Il n'y a, chez lui, aucun dédoublement du discours. Bien que sensible à l'accueil de la foule montréalaise, c'est sans aucun trouble qu'il proclame les Québécois citoyens d'un Canada allant d'Halifax à Vancouver et sujets fidèles de Sa Majesté Britannique. C'est ainsi qu'il les voit, et qu'il veut les voir, car c'est le rôle extérieur potentiel d'un Canada uni et fort qui seul l'intéresse. Vibrerait-il plus intensément aux acclamations québécoises, que le Socialiste ne pourrait oublier tout ce qui le sépare d'une population cléricale, qui vit dans une nostalgie avouée de l'Ancien Régime.

Dès son premier appel aux Canadiens, l'attitude du Général de Gaulle est toute autre. Le 1er août 1940, il lance, en effet, de Londres, un appel aux seuls Canadiens français. Certes, ce n'est pas alors une incitation à s'affranchir de la domination anglaise: "l'âme de la France, dit De Gaulle, cherche et appelle votre secours, parce qu'elle mesure votre rôle et votre importance à l'intérieur de l'Empire Britannique qui, aujourd'hui, soutient presque seul la cause de ce qui veut être libre". C'est l'affirmation d'une parenté d'âme entre la France et le Canada français, qui se double, pour le Général, d'une affinité particulière : "je ne vous énumérerai pas, dit-il aussi, nos erreurs militaires, morales, nationales. Le soldat, le **catholique**, le Français qui vous parle les connaît et les reconnaît (74). Ainsi, d'emblée, est affirmée une communion avec les Québécois, alimentée de foi chrétienne et de mépris pour le régime déchu, qui est l'opposé même des défiances de Vincent Auriol.

Lors de ses passages au Canada, en 1944 et en 1960, le Général de Gaulle apparaît comme partagé entre le respect de l'allié canadien, qui inspire ses discours, et un sentiment beaucoup plus profond de compréhension intime des Québécois, qu'expriment ses Mémoires, et qui entre fatalement en contradiction avec ce qu'il dit en public. En juillet 1944, De Gaulle fait, devant le Parlement d'Ottawa, un discours qui est un franc hommage à l'édification de la nation canadienne. Il évoque "son pays qui n'a cessé de suivre et d'admirer l'effort magnifique de vos pères et le vôtre, pour arracher à la nature la prospérité humaine, pour développer les esprits aux points de vue intellectuel, spirituel et moral, **pour créer enfin un Etat uni dans la conscience de sa valeur propre et dans la fidélité au Commonwealth**, dont il fait partie" (75). A Québec, ses sentiments

sont beaucoup plus ambigus : "rendant visite à la ville de Québec, je m'y sens comme submergé par une vague de fierté française, bientôt recouverte par celle d'une douleur inconsolée, toutes les deux venues du lointain de l'histoire" (76). Cette réflexion, qui s'alimente d'une méditation sur la défaite des Plaines d'Abraham, est très révélatrice d'un homme qui entend assumer tout le passé de la France et parfois ressaisir les chances qui lui ont jadis échappé. Elle le conduit à ce jugement sur le Canada : "Le Canada . . . est formé de deux peuples coexistants, mais non confondus" (77). La contradiction est grande entre ce constat et l'admiration proclamée, à Ottawa, pour la création d'un Etat uni, encore que l'unité de l'Etat n'exclue pas forcément la coexistence de deux peuples, lorsqu'on accepte d'entrer dans une casuistique par trop subtile.

Dans les textes de 1960, De Gaulle cherche à surmonter l'ambiguïté de ses jugements. Son nouveau discours d'Ottawa donne du Canada la définition suivante : "politiquement, un Etat qui trouve le moyen d'unir deux communautés très différentes par l'origine, la langue, la religion, qui pratique l'indépendance tout en relevant de la couronne britannique" (78). Le Canada n'est donc plus le modèle d'unité volontariste évoqué en 1944 ; il est, au contraire, le pays de l'ambiguïté. Dans ses Mémoires De Gaulle explicite l'évolution de ses propres positions et de sa politique qui est, du même coup, celle de la France (79) : "lors de mes précédents passages, écrit-il, l'appareil de la guerre couvrant tout, je n'avais pu qu'entrevoir les réalités profondes qui font de la Fédération canadienne un Etat perpétuellement mal à son aise, ambigu et artificiel. Cette fois, je vais le discerner nettement, quoique ce ne doive être encore que sous une lumière tamisée". Plus loin, il déclare : "il y a toujours, présent et pesant, le fait que le Canada est séparé en deux communautés ethniques radicalement différentes. . . Il y a là compromis entre des résignations, non point du tout unité nationale". La réflexion du Général perd cependant de sa cohérence lorsqu'il déduit du caractère artificiel de la Fédération canadienne un droit privilégié d'intervention de la France. C'est pourtant bien de cela qu'il s'agit, à la lecture même du texte : "j'indique au Premier Ministre (80) que la France attache maintenant au Canada une importance considérable . . . Le sort du Québec et des populations françaises implantées dans d'autres provinces la touche, désormais, de très près". Des déclarations de principe le Général de Gaulle passe aux conseils, en déclarant au Premier Ministre que "pour que l'ensemble canadien ait le ressort et le poids voulus, il faudrait qu'il veuille et sache résoudre le problème posé par ses deux peuples, dont l'un est un peuple français, qui doit, comme tout autre, pouvoir disposer de lui-même". Alors que cette prise de position paraît

déjà fort audacieuse, c'est manifestement avec le regret de ne pas être allé plus loin encore que le Général de Gaulle quitte le pays, puisqu'il écrit : "en quittant ce pays, je me demande si ce n'est pas grâce à l'institution d'un Etat de souche française, à côté d'un autre de souche britannique, coopérant entre eux dans tous les domaines, librement et de préférence, associant leurs deux indépendances afin de les sauvegarder, qu'un jour le Canada effacera l'injustice historique qui le marque, s'organisera conformément à ses propres réalités, et pourra rester canadien"(81). Notons enfin que l'éclat de 1967, n'a pas mis fin à l'embarras du Général de Gaulle face au Canada. Il réaffirme certes avec éclat sa position dans son allocution radiodiffusée du 10 août 1967 (82), mais le fait qu'il ait longuement hésité à accepter l'invitation témoigne bien du malaise qui est le sien lorsque l'idée qu'il se fait de son personnage historique le met dans l'obligation de soutenir les Québécois contre le Canada pour lequel il affirmera souvent par la suite une sympathie assez paradoxale (83).

L'attitude du Général de Gaulle se situe donc aux antipodes de celle du Président Auriol. Avec comme point de départ le sentiment d'une affinité profonde entre lui-même et les Québécois, héritiers d'un passé et d'une pensée vénérés, le Général de Gaulle s'est convaincu que, puisque ces Français d'Amérique ne pouvaient pas être des Canadiens comme les autres, il était de son devoir, et de celui de la France, de les aider à assumer leur propre destin. Fidèle à lui-même face à Québec, sinon à Ottawa, le Général de Gaulle l'est aussi à l'inspiration fondamentale de sa politique étrangère : de même qu'il ne conçoit qu'une Europe des Patries, il prône un "Canada des Patries", l'une anglaise, l'autre française, en niant farouchement qu'une quelconque identité nationale puisse un jour sortir de ce qui est, dans l'instant, supranationalité. Vincent Auriol non seulement admet le Canada tel qu'il est, mais il y voit un modèle pour l'Europe qu'il souhaite. De Gaulle rejette le Canada tel qu'il est, comme il refuse toute construction européenne supposant un abandon de souveraineté de la part des Etats. Pour Vincent Auriol, fidèle à l'internationalisme et à l'humanitarisme jauréssien, les deux ethnies, ou races - il emploie le terme - canadiennes, peuvent construire une société d'autant plus heureuse qu'elle aura fait l'économie d'un nationalisme qui a été la plaie de l'Europe. Pour De Gaulle, fidèle à Maurras ou à Barrès, le destin des deux nations en présence ne peut être que de se constituer en Etats qui, ensuite, pourraient s'associer, même étroitement.

Les attitudes de Vincent Auriol et de Charles de Gaulle sont

aussi étroitement liées à l'image qu'ils se font de la place de la France dans le monde. En 1951, Vincent Auriol est, nous l'avons vu, l'homme d'une solidarité atlantique dans laquelle le Canada est un élément pondérateur essentiel. De Gaulle est l'homme qui a brisé, ou voulu briser, cette solidarité. Le Canada, acteur atlantique, ne l'intéresse donc plus que médiocrement. Par contre, l'heure est progressivement venue, ou du moins De Gaulle peut-il le croire, de la réaffirmation d'un monde francophone, débarrassé de ses entraves colonialistes. Dans cette perspective, il est bien évident que le Gouvernement de Québec ne peut que devenir un partenaire privilégié, et que le grand dessein voulu pour la France ne peut qu'amener De Gaulle à l'aider à affirmer sa propre souveraineté.

* * *

Ainsi, à quelques quinze ans de distance, deux Présidents de la République française se sont confrontés au Québec. En 1951, le socialiste se trouve en face d'un pouvoir, sinon d'une société, que l'on peut dire d'Ancien Régime. En 1967, son deuxième successeur, pétri d'histoire, imprégné de tradition, rencontre un pays qui, au travers de sa "révolution tranquille", s'est défiguré. Sans forcer le parallélisme, on peut relever qu'il y eut, dans les deux cas, décalage entre les interlocuteurs. Le paradoxe est, qu'en 1951, comme en 1967, le Québec était prêt à entendre le discours de son visiteur. En 1951, Vincent Auriol n'a choqué personne en exaltant, à Québec ou à Montréal, le patriotisme canadien. En 1967, le Général de Gaulle a été parfaitement entendu lorsqu'il a donné un retentissement mondial à la revendication nationaliste québécoise. L'accord, dans les deux cas, s'est fait sur les mots plus que sur les intentions. Les dirigeants québécois de 1951 ne voyaient certainement pas dans le Canada un modèle de société libérale, dynamique, supranationale. Le public montréalais, en 1967, n'entendait pas davantage être l'élément avancé en Amérique d'une grandeur française retrouvée.

NOTES

(1) *C'est sous le signe de ces deux écrivains illustres que Vincent*

Auriol plaça, à deux reprises, son voyage (discours au Parlement Canadien, 5 avril 1951, discours à l'Université Mc Gill, 8 avril).

- (2) *Lorsqu'il est venu au Canada, en juillet 1944, le Général de Gaulle n'était encore que le chef du G.P.R.F.. Il reviendra, comme chef de l'Etat, en avril 1960.*
- (3) *Numéro du 6 avril 1951. Henry MHUN souligne que la visite du Président Auriol n'est pas un geste isolé. Il écrit : "l'époque n'est pas si lointaine où les hommes d'Etat français qui se rendaient à Washington ne prenaient pas le chemin d'Ottawa. Mais les temps ont changé et successivement MM. Robert Schuman, Jules Moch et René Pleven ont récemment rendu visite à la capitale canadienne, après un séjour aux Etats-Unis."*
- (4) *On peut suivre pas à pas le Président dans ses déplacements grâce à deux brochures qui ont été consacrées à son voyage, l'une par les services officiels français, **Voyage de M. Le Président de la République et de Madame Vincent Auriol, aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada, Paris, Imprimerie des Journaux Officiels, s.d., p. 118,** l'autre par les services officiels américains, **DOCUMENTS HISTORIQUES, Une narration de la visite de M. Vincent Auriol, Président de la République Française aux Etats-Unis d'Amérique et au Dominion du Canada, 1951, p. 170.** Cette deuxième brochure comporte de nombreuses illustrations.*
- (5) *8 avril.*
- (6) *Discours de Toronto.*
- (7) *Ottawa, discours au Parlement.*
- (8) *Discours de Toronto.*
- (9) *Ottawa, discours au Parlement.*
- (10) *Discours de Québec.*
- (11) *Discours de Québec.*
- (12) *Discours de Québec.*
- (13) *Discours à la communauté française et aux personnalités montréalaises.*

- (14) *Discours à l'Université Laval.*
- (15) *Discours de Québec.*
- (16) *Ottawa, discours au Parlement.*
- (17) *Discours de Québec.*
- (18) *Discours à la communauté française . . . Montréal.*
- (19) *Ottawa, discours au Parlement.*
- (20) *Ottawa, discours à la réception du Premier Ministre : "Nous accordons tout notre appui aux idées généreuses d'unité européenne dont M. Schuman s'est fait le champion et qu'il développe avec vision et constance".*
- (21) *Montréal, discours à la communauté française.*
- (22) **Journal du Septennat**, Tome V, 1951, p. 771. Paris, A. Colin, 1975, Introduction et notes de Laurent THEIS, Page 175.
- (23) *Ottawa, discours au Parlement.*
- (24) *Ottawa, réception du Premier Ministre.*
- (25) *Ottawa, discours au Parlement.*
- (26) *Ottawa, discours au déjeuner du Gouverneur Général.*
- (27) *Ottawa, discours au Parlement.*
- (28) *Ottawa, réception du Premier Ministre.*
- (29) *Ottawa, réception du Premier Ministre.*
- (30) *Montréal, Université Mc Gill.*
- (31) *Montréal, réception de l'Orateur du Sénat.*
- (32) *Montréal, discours à la communauté française.*
- (33) *Montréal, réception de l'Orateur du Sénat.*
- (34) *Ottawa, réception du Premier Ministre.*
- (35) *Discours de Toronto.*

- (36) *Ottawa, discours au Parlement.*
- (37) *Ottawa, réception du Premier Ministre.*
- (38) *Québec, discours du Recteur de l'Université.*
- (39) *Québec, réception du Gouvernement provincial.*
- (40) *Sermon à la Cathédrale de Québec.*
- (41) *Ottawa, discours au Parlement.*
- (42) *Ottawa, réception du Premier Ministre.*
- (43) **Journal du Septennat**, 11 avril 1951.
- (44) **Journal du Septennat**, 18 avril 1951.
- (45) **Le Monde**, 14 janvier 1951.
- (46) J. SCHWOEBEL, **Le Monde**, 14 janvier 1951.
- (47) Vincent Auriol écrit : "Il me paraît que ce n'est pas l'armée européenne qu'on organise, mais plutôt une armée allemande."
Journal du Septennat, 18 janvier 1951. Ou encore : "Moi, personnellement, je suis très net, je ne signerai pas un document portant le réarmement de l'Allemagne, je ne veux pas avoir la responsabilité d'une catastrophe mondiale". **Journal du Septennat** 6 août 1951.
- (48) **Journal du Septennat**, 12 janvier 1951.
- (49) **Journal du Septennat**, 18 janvier 1951.
- (50) H. MHUN écrit dans **Le Monde** du 14 janvier : "à l'exception d'une petite minorité nationaliste québécoise, il n'existe même pas, au Canada, de mouvement isolationiste, comme aux Etats-Unis."
- (51) M. FERRO, **Le Monde**, 8 avril 1951.
- (52) **Journal du Septennat**, 18 Avril 1951.
- (53) **Journal du Septennat**, 18 avril 1951.
- (54) **Journal du Septennat**, 18 avril 1951.

- (55) **Journal du Septennat**, 18 avril 1951.
- (56) *Communiqué municipal dans Le Devoir*, 5 avril 1951.
- (57) *Montréal, discours à la communauté française*.
- (58) **Le Monde**, 11 avril 1951.
- (59) **Journal du Septennat**, 18 avril 1951.
- (60) **Journal du Septennat**, 18 avril 1951.
- (61) *Reproduit par Le Devoir*, 13 avril 1951.
- (62) **Le Monde**, 6 avril 1951.
- (63) **Une narration de la visite etc . . .**
- (64) **Une narration de la visite etc . . .**
- (65) **Le Devoir**, 7 avril 1951.
- (66) **Le Devoir**, 18 avril 1951.
- (67) **S. GUILLAUME, Les Québécois et la vie politique française, 1914 - 1969, parenté et dissemblances, Th. de 3e cycle, Multig. . Bordeaux, 1976, 292 p.**
- (68) 4 avril 1951.
- (69) **Le Devoir**, 9 avril 1951.
- (70) *Reproduit dans Le Devoir*, 17 avril 1951.
- (71) **Journal du Septennat**, 13 janvier 1951.
- (72) **Le Devoir**, 20 janvier 1951.
- (73) **Le Monde**, 10 avril 1951.
- (74) *Discours du 1er août 1940. Discours et Messages, Pendant la guerre 1940-1946, Livre de poche, p. 22.*
- (75) *Discours du 11 juillet 1944. Discours et Messages, Pendant la guerre, 1940-1946, Livre de poche, p. 449.*
- (76) **Mémoires de Guerre, L'Unité, Tome 2, Livre de poche, p. 296.**

- (77) **Mémoires de Guerre, L'Unité, Tome 2, Livre de poche, p. 296.**
- (78) *Discours du 16 avril 1960. Discours et Messages, avec le Renouveau, 1958-1962, Livre de poche, p. 199.*
- (79) **Mémoires d'Espoir, le renouveau, Livre de poche, p. 302.**
- (80) *qui est le conservateur anglophone de l'Ouest, DIEFENBAKER.*
- (81) *Ce dernier texte, qui ne transcrit pas un entretien avec Diefenbaker perd beaucoup de son caractère prémonitoire lorsque l'on sait qu'il a été écrit après 1967.*
- (82) **Discours et Messages, Vers le terme, 1966-1969, Livre de poche, p. 220.**
- (83) *Ce sont là des éléments d'information extrêmement importants qui se sont dégagés du débat organisé le 12 février 1977 par l'INSTITUT CHARLES DE GAULLE, autour du thème "Vive le Québec libre !, une intuition ou une politique".*